

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2233

Edition du
28 janvier 2019

DANS CE NUMÉRO

Consolider le financement de l'aide sociale (Jean-Daniel Delley)

Non, les prestations ne sont pas trop élevées, mais la charge est mal répartie entre les pouvoirs publics

Politique agricole 22: presque rien sur presque tout (Albert Tille)

Une procédure de consultation qui fait profil bas

Le débat européen doit changer de cap (Jean-Pierre Ghelfi)

Il faut en finir avec les invectives et leur préférer les débats sur le fond

Un regard empathique, mais acéré et lucide sur la Suisse (Pierre Jeanneret)

Bertil Galland, «Destins d'ici. Mémoires d'un journaliste sur la Suisse du XXe siècle», tome 8 des «Ecrits», Genève, Slatkine, 2018, 239 pages

Consolider le financement de l'aide sociale

Non, les prestations ne sont pas trop élevées, mais la charge est mal répartie entre les pouvoirs publics

Jean-Daniel Delley - 23 janvier 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34377>

Même si la proportion des personnes bénéficiaires de l'aide sociale reste stable, les coûts induits par ce filet de protection ne cessent de croître. Et c'est au même rythme que se multiplient les projets de réduction des prestations et de durcissement des conditions d'octroi. Comme si la baisse d'attractivité de l'aide sociale devait mécaniquement pousser les bénéficiaires à rejoindre le marché du travail.

«*La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres*», proclame le préambule de la Constitution fédérale. Elles sont aujourd'hui au nombre de 278'000, soit 3% de la population, ces personnes les plus faibles de la communauté au bénéfice de l'aide sociale. Non seulement celles qui ne disposent pas d'un travail rémunéré, mais également des actifs dont le salaire ne suffit pas pour vivre décemment. Les enfants représentent le tiers des bénéficiaires.

L'aide sociale n'intervient qu'en dernier recours, au-delà des assurances sociales (chômage, invalidité, vieillesse). Les montants octroyés restent modestes. Etablis par la Conférence suisse des institutions d'aide sociale (Csias), ils font l'objet de directives reprises par la plupart des cantons et prises

en considération par les autorités judiciaires. Pour une personne, le forfait d'entretien mensuel (nourriture, habillement, transports, loisirs) se monte à 986 francs, 2'110 francs pour une famille avec deux enfants. A quoi s'ajoute un forfait pour le loyer et la prise en charge des cotisations de l'assurance-maladie.

Entre 2005 et 2016, le coût total de l'aide sociale est passé de 1,7 à 2,7 milliards de francs, à la charge des cantons et des communes. Cette évolution a suscité plusieurs décisions et propositions de réduction des prestations et de durcissement des conditions d'octroi. Le canton de [Berne](#) a diminué de 8% le forfait d'entretien, une diminution qui pourrait même dans certaines circonstances aller jusqu'à 30%. En Argovie, un postulat préconise une baisse générale de 30%, le forfait complet (100%) n'étant attribué qu'aux bénéficiaires manifestant un «*comportement coopératif*». Des demandes similaires sont faites à [Zurich](#) et à [Bâle-Campagne](#).

Au plan national, l'UDC mène une [campagne](#) de dénigrement de la Csias, parlant même de «*folies sociales*» à propos du montant des prestations préconisé par cette organisation. Elle s'irrite de voir des « *paresseux*» refusant de s'intégrer obtenir les mêmes prestations de l'aide sociale

que des chômeurs de longue durée de plus de 50 ans et qui ont cotisé tout au long de leur vie active, mais dont les droits sont épuisés. Or les communes ont déjà la [possibilité](#) de réduire les prestations en cas de non-coopération et d'exiger une participation active à des programmes de réinsertion. Mais pour cela il faudrait renforcer les moyens d'action des services sociaux plutôt que de leur serrer la vis..

Face à ces attaques, la Csias a commandé une [étude](#) qui tente d'injecter une dose d'objectivité dans un débat guetté par les préjugés et les approximations. En réalité, le forfait d'entretien n'a cessé de diminuer depuis 1998. Inférieur aussi bien au minimum vital des prestations complémentaires AVS/AI qu'à celui du droit des poursuites, il suffit tout juste à garantir un «*minimum vital digne*». Une réduction de son montant conduirait les bénéficiaires à rogner sur leurs dépenses d'alimentation et nuirait donc à leur santé, en particulier celle des enfants. C'est donc plutôt une [augmentation](#) des forfaits qui s'avère nécessaire.

Reste que le coût de l'aide sociale peut lourdement grever le budget d'une commune, en particulier si le nombre de bénéficiaires augmente trop ou si des mesures exceptionnelles comme le placement d'enfants

se révèlent nécessaires. Dès lors, dans certains cantons qui ne pratiquent pas une péréquation intercommunale suffisante, on peut observer la mise en œuvre de [stratégies de dissuasion](#) visant à faire migrer les bénéficiaires vers d'autres localités: réduction de l'allocation logement, [conseils](#) aux propriétaires d'augmenter les loyers, prise en charge des frais de déménagement et de la caution en cas de départ notamment. Une sorte de

concurrence au moins-offrant social.

Pour éliminer inégalités de traitement des bénéficiaires et disparité des charges financières incombant aux communes, faudrait-il fixer des règles communes dans une loi-cadre fédérale? Une [tentative](#) dans ce sens a échoué en 2015, devant l'opposition des cantons, souverains en la matière.

Ces derniers seraient peut-être

plus réceptifs si la Confédération prenait en charge le financement de tout ou partie de l'aide sociale. Une responsabilité d'autant plus justifiée que, en limitant les prestations de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité, elle a alourdi les dépenses de l'aide sociale incombant aux cantons et aux communes. Des mesures adoptées par les mêmes partis qui aujourd'hui veulent restreindre l'aide sociale.

Politique agricole 22: presque rien sur presque tout

Une procédure de consultation qui fait profil bas

Albert Tille - 27 janvier 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34402>

Pas de chambardement pour la politique agricole des années 2022 à 2025 que le Conseil fédéral a mise en consultation fin 2019. Et pourtant, douze mois plus tôt, Johann Schneider-Ammann annonçait dans une [Vue d'ensemble](#) une ouverture notable des frontières. Les paysans crièrent au démantèlement de l'agriculture suisse. Colère entendue. Dans son projet en consultation, le gouvernement a mis la pédale douce. Il se borne à peaufiner la politique actuelle.

Les retouches sont faibles mais multiples. Pour faire court, la stratégie agricole PA 22 poursuit quatre objectifs: meilleure qualité des produits, davantage d'écologie,

production adaptée à chaque région et respect des accords internationaux. Et ceci avec une légère hausse des contributions de la Confédération (paiements directs) qui s'élèvent malgré tout à 3,5 milliards de francs par année.

De la qualité pour mieux vendre. Pour attirer la clientèle, et surtout faciliter les exportations, on adaptera les paiements directs aux producteurs de fromages pour favoriser ceux qui sont de qualité AOP (Appellation d'origine protégée) et qui peuvent se vendre à l'étranger. Pour améliorer l'attraction des vins du pays, on harmonisera les normes AOP. De plus, on stimulera les ventes à

l'étranger en simplifiant les procédures d'exportation. Cette stratégie se veut positive pour les producteurs suisses: accélérer l'exportation plutôt que de freiner l'importation.

Protection de l'environnement. Pour réduire l'impact des engrais sur l'environnement, on limitera l'épandage autorisé des fumiers. Pas de changement dans l'utilisation des engrais chimiques déjà fortement encadrée. Contre la chimie agricole, des subsides iront aux paysans vertueux qui limitent l'emploi des pesticides et des insecticides. Certains produits seront interdits, mais pas un mot sur le glyphosate. Pour promouvoir la diversité biologique, de meilleurs

paiements directs iront aux jachères, pâturages boisés ou autres haies ou bosquets.

Culture au bon endroit. Des bords du Léman aux hautes prairies de montagne en passant par la banlieue de Zurich, la Suisse cultivable est fort diverse. Pour mieux adapter l'agriculture au lieu, les paiements directs aux paysans varient en fonction de 14 zones différentes! PA 22 entend ajouter une aide financière aux cantons qui, dans le cadre de leur développement régional, feront des investissements qui augmentent la compétitivité de l'agriculture.

Respect des accords internationaux. Dans sa politique agricole, le Conseil fédéral entend respecter les accords commerciaux signés par la Suisse, notamment à l'OMC et avec l'Union européenne. Pas question donc de soutenir les agriculteurs suisses par de nouvelles protections douanières, ni de subsides à l'exportation. C'est ainsi que depuis 25 ans ([DP 2215](#)), les paysans ne sont plus aidés par les prix de leurs produits fixés, subventionnés ou protégés par l'Etat. Toute aide passe par les paiements directs pour les «*prestations d'intérêt général*» que les agriculteurs offrent à la

population. Le système des multiples paiements directs est d'une étourdissante complexité, mais il permet à la Suisse, fortement exportatrice, de protéger son agriculture tout en bénéficiant pleinement de la libéralisation des échanges internationaux.

Pas assez, voire rien

Dans ses premiers commentaires sur la PA 22, l'[Union suisse des paysans](#) est rassurée de voir que le libéral Schneider-Ammann a renoncé à ouvrir la frontière. Mais elle est agacée de constater que le Conseil fédéral n'applique pas l'article de la Constitution sur la sécurité alimentaire pourtant largement appuyé par le peuple et par tous les cantons en septembre 2017. Elle ne voit pas d'un bon œil les multiples modifications du système des paiements directs.

Economiesuisse, la faïtière patronale, réserve encore ses commentaires pour la fin de la procédure de consultation. Mais les adeptes du néolibéralisme se sont rapidement manifestés. «*S'il vous plaît, faites quelque chose!*» demandait la *Neue Zürcher Zeitung* en novembre dernier, s'adressant à un Conseil fédéral qui propose de poursuivre la politique actuelle avec de petites modifications.

Le système actuel est un échec. Depuis 30 ans, les paiements directs coûtent toujours les mêmes milliards qui sont distribués à toujours moins d'exploitations. Et les prestations qu'ils financent sont inefficaces.

Un exemple. On paie les paysans pour qu'ils élèvent des vaches en bonne santé. Or les vaches suisses sont piquées aux antibiotiques 17 fois plus que celles du Danemark. Il faut avoir le courage de baisser drastiquement ces subsides qui ne font que maintenir en vie des entreprises agricoles non rentables. Confrontées à un marché ouvert, elles deviendront compétitives.

Après la [procédure de consultation](#) qui court jusqu'en mars prochain, le Conseil fédéral fera ses retouches sur les multiples propositions pour rédiger son *Message* aux Chambres. C'est probablement au nouveau Parlement élu en octobre qu'il incombera de débattre de la politique agricole 2022-2025. S'ajouteront les relations avec les initiatives populaires pour une eau propre et une alimentation saine et pour une Suisse sans pesticides. Un tourbillonnant débat où les néolibéraux seront sans doute fortement minoritaires.

Le débat européen doit changer de cap

Il faut en finir avec les invectives et leur préférer les débats sur le fond

Jean-Pierre Ghelfi - 25 janvier 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34394>

[François Nordmann](#) a raison. Les vacheries du président de la Confédération ne nous sont d'aucune utilité pour analyser les relations futures de la Suisse avec l'Union européenne (UE).

Ueli Maurer, comme son parti, est opposé à un [accord institutionnel](#). Sans pouvoir l'affirmer clairement puisqu'il est en principe tenu par la position collégiale du gouvernement, et d'autant plus qu'il en est le président, il tente néanmoins, ici et là, d'insinuer que l'UE est trop pressée de conclure, que la Suisse a encore besoin d'un peu de temps pour réfléchir et que certains points devraient faire l'objet de négociations complémentaires. La Suisse est souveraine, dit-il. Il n'appartient donc pas à l'autre partie de fixer ses conditions.

Cette argumentation est puérile et pathétique. Ueli Maurer a dans sa poche une lettre de la Commission européenne qui le félicite de son élection, mais lui précise surtout qu'après plus de quatre ans de négociations, il est temps pour la Suisse de choisir son camp. Cette demande n'a rien d'extravagant: on ne peut pas négocier éternellement!

Avec son air placide, Ueli Maurer tente de rouler les mécaniques, comme son collègue de parti Jean-François

Rime l'avait suggéré il y a quelques mois ([DP 2216](#)). Il en faudra plus pour impressionner l'UE. Pour elle, le «*problème helvétique*» figure au mieux tout en bas de la liste de son ordre du jour. N'en déplaise au président de la Confédération, l'UE a d'autres chats à fouetter, autrement plus importants pour le présent et pour l'avenir.

L'attitude de la Suisse n'est certes pas nouvelle. Ses représentants, les uns après les autres, n'ont cessé de dire ou de laisser entendre que la décision serait pour bientôt. Un bientôt qui n'en finit pas de se faire attendre. L'indécision helvétique a fini par irriter Bruxelles.

Réflexions paralysées

On a de bonnes raisons de penser - et de craindre - que cette indécision se prolonge. Les autorités de notre pays se montrent incapables d'engager des discussions sérieuses, approfondies, dépassionnées sur nos relations avec nos plus proches voisins.

Qu'on le veuille ou non, qu'on le souhaite ou non, la géographie devrait nous amener à reconnaître que notre relation à l'Union européenne détermine une part de notre avenir. Mais au lieu de débattre sereinement des arguments des uns et des

autres, nous ne savons que lancer des anathèmes. Nous n'analysons pas les tenants et les aboutissants. Nous nous enfermons dans un processus mortifère.

Tout se passe comme si l'enjeu paralysait nos réflexions. Nous ne pouvons pas vraiment dire non à l'accord institutionnel. Nos relations sont devenues si imbriquées avec l'UE que son rejet aurait des conséquences très négatives aux plans économique, commercial, financier et scientifique, et donc social. Mais nous ne parvenons pas non plus à dire oui. Nous ne voudrions être liés à l'UE que dans les domaines que nous considérons comme de notre intérêt, sans considérer celui de notre partenaire.

Traitement privilégié

Chacun a pu lire, ces derniers mois, que la Suisse serait en quelque sorte «*victime*» de la position intransigeante que l'UE aurait adoptée dans ses négociations avec le Royaume-Uni (Brexit). Cette manière d'insinuer que c'est la faute de l'autre partie si on ne parvient pas à conclure un traité équilibré nous renvoie dans une guerre de tranchées.

Cette vision est au surplus erronée. Pour assurer les conditions d'une vie commune et équilibrée entre ses

membres, l'UE a fixé ce qu'on pourrait dénommer un règlement de maison. Elle doit s'y tenir pour assurer sa cohésion interne. Elle ne peut pas offrir un statut particulier aux pays qui lui sont extérieurs mais qui souhaitent néanmoins avoir des relations étroites, notamment bénéficier des avantages liés à l'accès au marché unique. Pour deux raisons. D'abord la gestion d'accords spécifiques est compliquée pour elle. Ensuite, elle veut éviter que d'autres pays présentent des demandes similaires. Sinon, passez-nous l'expression, ce serait le *petchi*.

En fait, pour l'UE, la Suisse a bénéficié jusqu'à présent d'un traitement privilégié. Il était entendu qu'il s'agissait d'une situation provisoire ou transitoire. La Suisse finirait soit par rejoindre l'Espace économique européen (EEE), soit par adhérer à l'UE.

Les multiples difficultés rencontrées dans la négociation de la sortie du Royaume-Uni de l'UE l'ont probablement confortée dans sa détermination: les pays extérieurs ne peuvent pas être à la fois dedans (accès au marché intérieur) et dehors (choisir les plats qui leur conviennent plutôt que le menu). Plutôt que de vitupérer contre les «*exigences*» de Bruxelles, il serait préférable d'accorder toute notre attention à cette problématique.

De même, pourquoi faire une telle montagne de la Cour européenne de justice (CEJ) à laquelle nous devrions concéder une part insupportable de notre souveraineté? Est-ce vraiment si grave de prévoir dans le traité qu'en cas de divergences d'interprétation sur la manière d'appliquer les accords conclus, ce soit elle qui se prononce en dernier ressort?

Cette position de principe adoptée par l'UDC relève d'une vision théorique des relations internationales. Dans la vie pratique, la situation se présente différemment. Tous les traités internationaux, y compris les centaines que la Suisse a signés dans tous les domaines imaginables, comportent des clauses d'arbitrage pour dire qui a tort, qui a raison lorsque les parties ne parviennent pas à se mettre d'accord.

La [NZZ](#) a examiné la situation des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui ont adhéré à [l'Espace économique européen](#). Celui-ci prévoit également que la CEJ se prononce en dernière instance. Mais avant d'en arriver là, des procédures de discussions et d'arbitrages paritaires sont prévues — le projet d'accord institutionnel comporte des dispositions analogues. Dans le cas de la Norvège, comme le relève le quotidien zurichois, la CEJ n'a été saisie d'aucun litige. Les

divergences d'interprétation ont toujours pu être réglées préalablement entre les parties.

Détrôner l'idéologie

En fin de compte, sur ces différents thèmes, la stratégie des adversaires de l'accord institutionnel devient transparente: ils veulent exacerber les passions en lançant des anathèmes, en présentant l'UE comme un monstre qui veut, à choix, nous asservir ou nous engloutir. Comme si l'UE n'était pas fondamentalement une structure démocratique — peut-être d'ailleurs la seule qui subsiste(ra) dans un monde de plus en plus tenté par l'absolutisme, la tyrannie et la dictature — dans laquelle nous devrions, *a priori*, nous sentir plutôt à l'aise.

Dans le débat européen, la tactique du dénigrement l'a emporté jusqu'à présent. Il est temps que la situation change. Les échanges d'arguments portant sur le fond doivent remplacer les invectives; le concret, le «*sachlich*» doit détrôner l'idéologie.

Pour opérer ce changement de cap, il est évidemment nécessaire que les autorités, à commencer par le Conseil fédéral, montrent l'exemple, qu'elles cessent d'être crispées et renoncent à prendre les gens pour des personnes incapables de raisonner et de mesurer les enjeux.

Un regard empathique, mais acéré et lucide sur la Suisse

Bertil Galland, «Destins d'ici. Mémoires d'un journaliste sur la Suisse du XXe siècle», tome 8 des «Ecrits», Genève, Slatkine, 2018, 239 pages

Pierre Jeanneret - 24 janvier 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34385>

Nous avons rendu compte du premier volume de cette grande saga humaine et littéraire que constituent les *Ecrits* ([DP 2041](#)). Dans *Les pôles magnétiques*, l'auteur relatait sa jeunesse et ses années de formation. L'aventure éditoriale arrive aujourd'hui à son terme, avec ce dernier tome entièrement consacré à la Suisse.

Est-il besoin de rappeler le rôle considérable que Bertil Galland a joué dans le paysage médiatique et culturel de ce pays? Journaliste et grand reporter à la *Feuille d'Avis de Lausanne* devenue *24 Heures*, à *L'Hebdo*, au *Nouveau Quotidien*, au *Temps* (et j'en passe...), il a laissé des reportages fort intéressants, notamment sur le Vietnam en guerre et sur la Chine. Il a joué un rôle majeur dans la fameuse *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*. Il n'a cessé de promouvoir les lettres en Suisse romande, et a contribué à faire connaître ici la littérature suédoise, ce que lui a permis son ascendance scandinave du côté maternel.

Avec nombre d'écrivains (dont Jacques Chessex, Maurice Chappaz et Corinna Bille, Nicolas Bouvier, Ella Maillart et bien d'autres), il a entretenu des rapports d'amitié. Il fut aussi éditeur et romancier. Bref, son influence fut et reste

considérable dans le milieu culturel en Suisse romande et au-delà.

Bertil Galland a donc choisi de consacrer ce [dernier opus](#) de ses Mémoires à la Suisse, en puisant dans ses abondants souvenirs de journaliste. Il en est sorti un livre d'une grande richesse, souvent captivant, et écrit dans une langue élégante, parfois un peu surannée (ce qui fait aussi son charme): ainsi quand il compare une femme à une tanagra, petite statuette de la Grèce archaïque, un mot qui connut une certaine mode et que l'on trouve aussi chez Nathalie Sarraute.

Que les lectrices et lecteurs de DP ne s'y trompent pas: Bertil Galland n'est nullement un homme de gauche! Il a d'ailleurs récemment renoué avec ses anciennes amours, en reprenant une collaboration rédactionnelle avec *La Nation*, l'hebdomadaire de la Ligue vaudoise. On pourra donc ici et là être agacé par son acharnement contre les «gauchistes», catégorie un peu floue dans laquelle Galland semble englober beaucoup de monde (en particulier nombre d'historiens et journalistes). Mais ce petit accès d'humeur n'enlève heureusement rien à l'intérêt de l'ensemble.

L'auteur a voulu faire de son livre un «*recueil d'histoires où*

s'esquisse le portrait d'un pays». Les sujets abordés sont donc multiples, ce qui rend le compte rendu malaisé. Il commence par évoquer la proto-industrie vaudoise à travers le destin de la lime à Vallorbe, qui a accompagné le développement de l'horlogerie. Puis c'est l'histoire d'un couple ouvrier, Jean et Marie-Thérèse Ceppi de Lutry, qui a trimé toute sa vie, peinant à arracher la moindre augmentation de salaire... jusqu'à ce que Jean fasse allusion à une possible grève. Là, Galland montre une certaine fibre sociale. N'a-t-il pas été un temps secrétaire de la Fédération ouvrière vaudoise, héritière du mouvement corporatiste?

Quelques grandes figures de la politique vaudoise apparaissent sous sa plume, avec empathie mais non sans humour ni esprit critique. Ainsi, il évoque la famille Chevallaz (Georges André, mais aussi sa sœur Madeline, journaliste fort indépendante, et leur mère). Sans doute l'auteur ne partage-t-il pas les positions anti-européennes du conseiller fédéral à la retraite. On relèvera aussi le portrait du conseiller d'Etat vaudois Jean-Pierre Pradervand, dont Galland dévoile des faces méconnues de sa vie et de sa personnalité.

On lira avec délectation le récit

du passage de Jean-Pascal Delamuraz à Glaris, trois semaines avant la fameuse votation de 1992 sur l'Espace économique européen: le conseiller fédéral y est rudement pris à partie par un adversaire de l'EEE revêtu d'un costume d'armailli! On voit poindre ici l'ère blochérienne. Galland s'est senti proche d'Adolf Ogi, cet Européen convaincu: là, l'auteur reprend *in extenso* une interview qui avait paru dans *Le Nouveau Quotidien*.

La deuxième partie de l'ouvrage est d'ailleurs entièrement consacrée aux médias. On lira de bonnes pages sur les débuts et le développement de la radio: «*Très présent, constamment allumé, religieusement écouté, ce média s'était intégré dans le cadre quotidien quand éclata la Seconde Guerre mondiale.*» L'humour n'est, on l'a dit, pas absent du livre. Ainsi quand Galland évoque «*les nouvelles de l'Agence télégraphique suisse, lues sur le ton d'un instituteur déprimé.*» C'est aussi l'occasion d'un bel hommage à ces figures

historiques de la Radio romande que furent Benjamin Romieux, Roger Nordmann ou Emile Gardaz.

Une large place est faite à la presse, qui eut ses grandes figures, tel Franck Jotterand qui fit de la *Gazette littéraire* une référence artistique et littéraire sur le plan européen. Galland ne se montre pas tendre envers les esprits étroits et conservateurs qui sabordèrent la *Gazette de Lausanne* de Pierre Béguin et son remarquable supplément littéraire du samedi.

A travers une interview de Claude Torracinta réalisée en 1992, on perçoit les dangers qui, il y a plus de vingt-cinq ans déjà, menaçaient la télévision, notamment la «*dégringolade vers la facilité*», «*le règne de l'argent et l'obsession des taux d'audience*». Revenant à la presse, l'auteur développe une réflexion très critique sur les différents sabordages dont plusieurs journaux ont été les victimes: *L'Hebdo* de Jacques Pilet, auquel Galland voue une admiration sincère, *Le Nouveau Quotidien*, aventure éditoriale à laquelle les deux

hommes ont participé avec passion.

La dernière partie du livre est plus impressionniste. C'est là aussi que l'auteur se révèle plus intimement. On notera son goût pour la marche (ou le ski de fond), les grandes randonnées à travers des lieux et paysages emblématiques de ce pays que Bertil Galland aime assurément.

Un pays que l'on découvre aussi à travers des entretiens avec de grandes figures d'intellectuels, tels l'ethnologue bâlois Paul Hugger ou Jean-Rodolphe de Salis, aristocrate par sa naissance mais surtout par sa hauteur d'esprit, antinazi, européen, qui en tant que président de Pro Helvetia soutint Dürrenmatt et Max Frisch contre les petitesse de l'écrivain valaisan au talent surfait Maurice Zermatten. Ce beau livre, où l'intérêt du lecteur va se renouvelant de chapitre en chapitre, constitue donc bien, par la multiplicité des approches proposées, le «*portrait d'un pays*» que son auteur visait.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Consolider le financement de l'aide sociale

<https://skos.ch/fr/>

<https://www.rts.ch/info/regions/berne/9449168-les-montants-de-l-aide-sociale-dans-le-canton-de-berne-revu-s-a-la-baisse.html>

<https://www.nzz.ch/zuerich/zuercher-regierungsrat-lehnt-radikale-kuerzung-der-sozialhilfe-ab-ld.1447414>

<https://bazonline.ch/basel/land/baselbieter-landrat-will-systemwechsel-bei-sozialhilfe/story/20634357>

<https://www.udc.ch/actualites/articles/communiqués-de-presse/halte-a-la-tromperie-de-laide-sociale/>

<https://skos.ch/fr/themes/aide-sociale/>

https://skos.ch/fileadmin/user_upload/skos_main/public/pdf/medien/medienkonferenzen/2019_medienkonferenz/190108_Commentaire.pdf

https://avenirsocial.ch/wp-content/uploads/2019/01/Communiqu%C3%A9-zur-Studie-BASS-Grundbedarf_Version_FR.pdf

<https://www.watson.ch/schweiz/sozialhilfe/963809766-mit-diesen-8-kreativen-methoden-versuchen-ch-gemeinden-sozialhilfebezueger-loszuwerden>

<https://www.tdg.ch/suisse/proprietaires-immobiliers-pries-louer-refugies/story/21399230>

<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/soziale-absicherung/amenagement-aide-sociale.html>

Politique agricole 22: presque rien sur presque tout

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/politik/agrarpolitik/gesamtchau.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/33545>

<https://www.sbv-usp.ch/fr/medias/communiqués-de-presse/archive-2018/221118-assemblée-des-deleguées/>

<https://www.nzz.ch/schweiz/agrarpolitik-neue-vorschlaege-bitte-ld.1439186>

https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/3001/Politique-agricole-a-partir-de-2022_Rapport-expl_fr.pdf

Le débat européen doit changer de cap

<https://www.letemps.ch/opinions/accord-institutionnel-assez-vacheries>

<https://www.dfae.admin.ch/dea/fr/home/verhandlungen-offene-themen/verhandlungen/institutionelle-fragen.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/33596>

<https://www.nzz.ch/wirtschaft/rahmenabkommen-schweiz-eu-was-es-vom-ewr-unterscheidet-ld.1444349>

https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/internationale_organisationen/efta/EWR.html

Un regard empathique, mais acéré et lucide sur la Suisse

<https://www.domainepublic.ch/articles/25896>

<https://www.slatkine.com/fr/slatkine-reprints-erudition/70605-book-07202836-9782051028363.html>